



LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ATHLÈTES PENDANT ET APRÈS LE SPORT DE HAUT NIVEAU

PERNILLA WIBERG

Représentante des parties prenantes • Commission des athlètes du CIO



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

Ayant été tout d'abord athlète de haut niveau en ski alpin puis ayant eu le privilège de travailler durant huit ans avec le Comité International Olympique (CIO) en tant que représentante des athlètes, mon expérience me montre que les athlètes sont et devraient être au cœur de toute organisation sportive.

Alors pourquoi le «grand livre», c'est-à-dire la Charte olympique, qui régit toutes les organisations sportives rattachées d'une manière ou d'une autre au CIO, ne contient-il rien pour encourager tout particulièrement le Mouvement olympique à soutenir les athlètes aussi bien pendant leur carrière sportive que tout au long de leur période de transition ?

C'est là une des conclusions tirées par le Forum des athlètes du CIO qui s'est tenu en mai dernier à Marrakech. Tous les athlètes réunis à cette occasion préconisent vivement de modifier la Charte olympique afin d'ajouter un texte plus favorable aux athlètes.

Les athlètes consacrent les meilleures années de leur vie au sport et sont ainsi désavantagés lorsqu'ils entrent dans le «monde réel» et qu'ils recherchent un emploi. Comme l'a indiqué M. El Guerrouj, le CIO a mis sur pied, en collaboration avec Adecco, un excellent projet, «le programme de suivi de carrière», qui est un très bon pas dans la bonne direction. J'ai là quelques citations d'athlètes et d'officiels qui ont pris connaissance de ce programme lors de séminaires organisés durant cette année : «Le séminaire était bien car il m'a fait réfléchir à ce que je pourrais faire maintenant qui me serait utile pour l'avenir.» (Chris Rolf, membre de l'équipe américaine de football) «Le concept est bien mais on pourrait l'intégrer dans des programmes existants tels que the Office of Special Education Programs (OSEP) et incorporer d'autres programmes qui portent sur les compétences psycho-sociales au-delà de l'art de parler en public.» (Joanne Fern, Oceania National Olympic Committees (ONOC), FIJI-NA) «Dans l'ensemble, le programme était intéressant dans la mesure où il donne des idées. Il nous a aidés en nous donnant une vision de notre avenir professionnel ; en d'autres

termes, ce séminaire nous a aidés à préparer notre avenir.» (Alioune Cisse, joueur de basketball, Afrique)

Le CIO a pris là une bonne mesure mais on peut faire encore plus, notamment aux niveaux national et régional.

Pour pouvoir préparer les athlètes à leur vie après le sport, toutes les composantes du Mouvement olympique devraient essayer de souligner l'importance d'associer l'éducation et le sport, que l'on appelle («double carrière»). Les écoles secondaires, les universités, les instituts techniques, les sponsors et les entreprises publiques devraient être «favorables aux athlètes», ce qui signifie qu'en allant dans une école, il doit être possible d'avoir librement accès aux camps d'entraînement, par exemple, et de ne pas être sanctionné d'une manière ou d'une autre pour cela. Pour faire prendre conscience aux athlètes de l'importance d'une «double carrière», il importe de former leurs entraîneurs/instructeurs et même leurs parents. Pour cela, nous avons déjà un très bon moyen : les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). La première édition, qui se tiendra à Singapour l'été prochain, est une excellente plateforme pour diffuser ce message essentiel.

Tout aussi important que l'éducation est l'apprentissage des différentes compétences psycho-sociales. En étant membre d'une équipe, l'athlète est souvent très protégé du monde extérieur et n'a pas l'occasion d'apprendre des choses simples comme réserver soi-même son billet d'avion. Cela devrait être reconnu par toutes les parties concernées durant la carrière active d'un athlète. En signant des contrats avec des sponsors, l'athlète peut aussi s'assurer que ces derniers l'aident dans ses différents projets de vie, et pas seulement financièrement. La stabilité émotionnelle d'un athlète durant la période de transition est un autre point à examiner de plus près. De nombreux athlètes ont l'impression que leur vie sociale se termine avec le sport et ils tombent ainsi dans la dépression. Quoi de plus triste qu'un athlète célébré et décoré dans son pays et qui met fin à ses jours ?

Autre domaine dans lequel les parties prenantes olympiques peuvent être d'une grande aide pour les athlètes : celui des agents/managers. Nous connaissons tous quelques mauvais exemples d'athlètes privés de tous leurs gains après avoir mis un terme à leur carrière. «Je m'appelle Martin Dahlin. Après avoir été joueur de football professionnel au plus haut niveau, j'ai décidé de prendre un nouveau tournant dans ma carrière et d'aider d'autres athlètes. Étant agent licencié de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), je peux travailler avec mes athlètes conformément à des règles éthiques et pratiques. Je crois que c'est un bon moyen d'aider les athlètes en les empêchant de tomber entre les mains d'escrocs. Il reste toutefois des points à améliorer.» Le système de licence des agents de la FIFA est vraiment un pas dans la bonne direction. Bien entendu, aucun système n'est assez bon pour prétendre ne pas avoir besoin d'être amélioré, mais il montre la bonne volonté d'une Fédération Internationale (FI) qui souhaite améliorer la situation.

Les athlètes du monde ont besoin d'une voix commune et l'ont sans aucun doute grâce à la commission des athlètes du CIO. Le quatrième Forum des athlètes du CIO à Marrakech a abouti à de très bonnes recommandations et la modification de la Charte olympique en est l'une des plus importantes.